

# AVIS DE MARCHÉ MAPA

## Identification de l'organisme qui passe le marché

Commune

MAIRIE DE L'ISLE D'ABEAU

12 rue de l'Hôtel de Ville

CS 45006

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

A l'attention de : SERVICE JAM

Tél : 04.74.18.20.00

Poste : 172-174

Courriel : [service.jam@mairie-ida.com](mailto:service.jam@mairie-ida.com)

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.marchespublicsaffiches.com>

Département de publication : 38

## Description du marché

Objet du marché :

FOURNITURE D'HABILLEMENT ET D'EQUIPEMENT POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

## Caractéristiques principales

La présente consultation concerne la fourniture d'habillement et d'équipement pour les agents de la Police Municipale.

Les articles du présent marché devront être conformes au décret n°2004-102 du 30 janvier 2004 relatif à la tenue des agents de Police Municipale pris en application de l'article L.412-52 du code des communes, modifié par les décrets n°2005-1398 du 10 novembre 2005 et n°2007-1049 du 26 juin 2007.

Les fournitures faisant l'objet du marché doivent impérativement être conformes aux normes françaises et européennes homologuées ou toutes autres normes applicables en France en vertu d'accords internationaux ou, conformément aux dispositions de l'article 6 du code des marchés publics, respecter de manière équivalente les spécifications issues de ces différents documents.

Forme de marché : à bons de commande avec maximum.

Attribution d'un marché unique.

Marché attribué à un seul opérateur économique.

## Durée du marché ou délai d'exécution

Début d'exécution du marché à compter de la réception du premier bon de commande.

## Conditions relatives au marché

Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires

Prix ajustables annuellement.

Aucune avance prévue.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Il sera fait application des articles 86 et suivants du Code des Marchés Publics. Les délais de paiement seront conformes aux dispositions de l'article 98 dudit code.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : [Groupement conjoint avec mandataire solidaire](#)**

Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

**Justifications**

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature
- Renseignements relatifs à la nationalité du candidat pour les contrats passés dans le domaine de la défense

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif.

**Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :**

[06/04/2016 12:00](#)

**Délai minimum de validité des offres :**

[120 jours](#) à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:** [2016/FCS/0017](#)

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr).

La transmission des plis par voie papier est autorisée pour cette consultation. Les modes de transmission autorisés sont les suivants : [Poste avec AR](#), [Dépôt contre récépissé](#)

**Renseignements complémentaires :**

**Dématérialisation de la procédure :**

Les candidats peuvent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur.

**Autres informations :**

Instance chargée des procédures de recours :  
[TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE](#)  
[2 Place de Verdun](#)

38000 GRENOBLE

Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

**Précisions concernant les délais d'introduction des recours :**

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

### **Adresses complémentaires**

#### **Adresse d'obtention des renseignements d'ordre technique :**

A l'attention de : Monsieur VINCENT SERIS

Tél : 04.74.18.20.50

Courriel : [vseris@mairie-ida.com](mailto:vseris@mairie-ida.com)

#### **Adresse d'obtention des renseignements d'ordre administratif :**

A l'attention de : Madame Jessica PAGANELLI

Poste : 170

Courriel : [jpaganelli@mairie-ida.com](mailto:jpaganelli@mairie-ida.com)

#### **Adresse d'obtention des documents et d'envoi des offres / candidatures / demandes de participation :**

MAIRIE DE L'ISLE D'ABEAU

SERVICE JURIDIQUE - ACHATS - MARCHES PUBLICS

12 rue de l'Hôtel de Ville

CS 45006

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX